

DEFENDRE LES RETRAITES PAR REPARTITION ET REFUSER L'ALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

La réforme proposée aujourd'hui par le gouvernement a pour premier objectif d'allonger le temps de travail. L'obsession patronale est en effet toujours la même : revenir sur la diminution du temps de travail arrachée par les luttes ouvrières.

Mais au delà de l'allongement du temps de travail, il s'agit

de remettre en question le système de retraite par répartition en rendant son financement impossible. Ce que les patrons veulent voir disparaître, c'est la possibilité pour les travailleurs de toucher un salaire tout en étant libérés de leur emploi. Libres de leurs activités, de leur temps et cela jusqu'à la fin de leur vie.

ON VOUDRAIT NOUS VOIR EMPLOYABLES JUSQU'A CE QUE MORT S'ENSUIVE!!

SARKOZY, IL N'Y PAS QUE LUI

Depuis bientôt trente ans, les différents gouvernements, de droite comme de gauche, n'ont cessé d'organiser la faillite financière des caisses de retraite ou de sécurité sociale. Ils organisent le déficit pour pouvoir nous faire croire ensuite qu'il n'y a plus d'argent !

Ainsi depuis le milieu des années 1980 ont été adoptés et mis en œuvre: les aides d'Etat (comme le RSA aujourd'hui) qui permettent aux patrons de payer des salaires de misère, des exonérations de cotisations patronales, des systèmes de retraite complémentaire (comme Préfon pour la fonction publique), l'allongement du temps de cotisation (pour le privé en 1993 et pour le public en 2003). A quoi s'ajoutent le développement de la précarité, le chômage, les suppressions d'emploi et la généralisation des bas salaires.

NOS RETRAITES DOIVENT ÊTRE FINANCÉES PAR LES SALAIRES ET LES COTISATIONS ET NON PAR LES PRATIQUES SPÉCULATIVES

S'interroger sur la manière de financer nos retraites est fondamental pour répondre à l'offensive gouvernementale et patronale. Taxer les revenus financiers reviendrait à encourager des pratiques qui valorisent la recherche de profits (actionnariat, intéressement, etc) au détriment du travail et des salaires. Nous pensons que ces pratiques ne doivent pas financer nos retraites mais disparaître.

C'EST POURQUOI NOUS REVENDIQUONS AU MINIMUM :

- la retraite à taux plein à 60 ans et à 55 ans à taux plein pour les travaux pénibles.
- un retour aux 37,5 annuités pour tous public/privé. Cette revendication est importante sinon les salariés qui ont commencé ou qui commencent encore aujourd'hui à travailler jeunes (16 ans, 18 ans, 20ans...) se retrouveraient à cotiser plus de quarante ans.
- hausse des cotisations patronales et fin de toute exonération.
- titularisation de tous les précaires de la fonction publique sans condition de concours ou de nationalité et la fin de tous les contrats précaires dans le privé et le public.
- l'augmentation des salaires (ce qui augmenterait automatiquement le volume des cotisations)
- pas de pension inférieure au SMIC net
- gestion des organismes sociaux par les salariés eux-mêmes
- refus des retraites par capitalisation et abolition des pratiques spéculatives.

IL N'Y A QUE PAR LA GREVE QUE NOUS L'IMPOSERONS



Syndicat CNT santé social et collectivités territoriales région parisienne

33 rue des Vignoles - 75020 Paris
Tél : 06-59-64-23-67 Courriel: sante-social.rp@cnt-f.org
Site: <http://www.cnt-f.org/sante-social.rp/>